

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 9 novembre 2022

Lancement des appels à projets de recherche 2023 du Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail

L'Anses lance ce jour deux appels à projets dans le cadre du Programme National de Recherche Environnement-Santé-Travail (PNR EST). Le premier est dédié aux thèmes santé-environnement et santé-travail et le second porte spécifiquement sur le thème « radiofréquences et santé ». Ils visent à financer des travaux de recherche sur des enjeux sanitaires actuels en lien avec les multiples expositions environnementales. Les chercheuses et chercheurs intéressés par les défis à relever sur ces questions sont invités à soumettre leur proposition au plus tard en janvier 2023.

Depuis 2006, l'Anses coordonne le Programme National de Recherche Environnement-Santé-Travail (PNR EST), qui finance des recherches sur les risques pour la santé humaine liés à l'environnement, y compris professionnel, et les risques pour les écosystèmes. Chaque année environ quarante projets sont financés, pour une durée de deux ou trois ans. Ces projets permettent de faire avancer la recherche sur des questions clés, en prenant en compte l'émergence de nouveaux risques liés à l'évolution de notre environnement, aux changements des modes de consommation ou de travail, à l'arrivée de nouvelles maladies infectieuses ou au développement de nouvelles technologies. Les connaissances acquises sont indispensables pour mener à bien des travaux d'expertise sanitaire.

Les appels à projets « généraliste » et « radiofréquences et santé » du PNR EST 2023 sont ouverts jusqu'au 5 et 17 janvier 2023 respectivement.

L'appel à projets généraliste en **santé-environnement et santé-travail** vise les questions prioritaires identifiées dans les politiques publiques actuelles (plans santé environnement, santé au travail, cancer). Parmi les sujets d'intérêt :

- les effets du **changement climatique sur les facteurs de risques sanitaires**,
- les effets des agents chimiques dont les **perturbateurs endocriniens**,
- les facteurs favorisant les **cancers**,
- l'exposition des **travailleurs** aux risques émergents et les impacts des nouvelles technologies et organisations du travail,
- **Les formes de mobilisations et de participations citoyennes utiles pour l'évaluation et la prise en compte des risques.**

Dans le cadre de cet appel à projets généraliste, un budget supplémentaire est prévu pour financer des projets spécifiques sur l'effet de la **qualité de l'air sur la santé**. L'Anses attend également des propositions pour l'étude de l'**exposome**, c'est-à-dire l'ensemble des expositions affectant la santé des individus au cours de leur vie, ou encore des propositions incluant dans leur approche le concept « One health - **une Seule Santé** ».

L'appel à projets « **Radiofréquences et santé** » porte sur quatre problématiques :

- les mécanismes d'action des radiofréquences au niveau cellulaire et moléculaire,
- leurs possibles effets physiologiques ou sanitaires,
- l'hypersensibilité électromagnétique,
- la caractérisation des usages et des expositions aux radiofréquences en situation réelle.

Financement du PNR EST

Les projets sélectionnés dans le cadre du PNR EST sont financés par l'Anses sur des budgets délégués par les ministères chargés de l'environnement, du travail, de la santé et de l'agriculture, et associent deux co-financeurs : l'Agence de la transition écologique (ADEME) et l'Institut thématique multi-organismes cancer (Itmo Cancer) de l'alliance Aviesan au travers de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers.

Consulter l'appel à projets de recherche généraliste 2023

Consulter l'appel à projets de recherche « radiofréquences et santé » 2023

En savoir plus sur le **Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail**.

Contacts presse

ANSES

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20

presse@anses.fr

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.